



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

296^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
CDU-240406
Le 6 avril 2024
de 8 h 30 à 13 h 45
À distance via Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Conseil de l' Université • CDU-240406



CDU-240406

UNIVERSITÉ DE MONCTON

296^e séance du

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le 6 avril 2024

de 8 h 30 à 13 h 45

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert	Professeure (Moncton)	Denis Mallet	Nord-Est
Mike Bannister	Extérieur du N.-B. (N.-É.)	Isabelle Paulin	Nord-Est
Don Bélanger	Nord-Ouest	Denis Prud'homme Recteur et vice- chancelier	U de M
Darius Bossé	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Bruno Roy	Sud-Est
Carole Boucher	Professeure (Shippagan)	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
Nathalie Brideau	Nord-Est	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Morel Caissie	Nord-Ouest	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	U de M
Diane Carey	Nord-Est	Gabriel Cormier, vice- recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)	Sébastien Deschênes, vice-recteur	Edmundston
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Gilles Roy, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Sébastien Dupuis	Sud-Est	Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan
Denise Frenette	Sud-Est	Paul Ward, directeur de la Direction des communications	U de M
Daniel Goguen	Extérieur des régions		
Louise Imbeault	Chancelière		
Mathis Joly	Étudiant (Shippagan)		
Alexandre Lévesque	Étudiant (Moncton)		

Personnes excusées : Isabelle Dasylyva-Gill, Abby Godin, Jonathan Landry, Mathieu Lemieux, Terry Richardson, Eddie Rutanga et Mireille Vautour,

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE.....	4
1.1. Reconnaissance des territoires autochtones.....	4
1.2. Accueil des nouveaux membres.....	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT.....	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION.....	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	5
5. CORRESPONDANCE.....	5
6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC).....	6
6.1. OJC Procès-verbaux CEX-240305 et CEX-240403 (extraordinaire).....	6
6.2. OJC Rapport des Affaires professorales.....	6
6.3. Rapport du Sous-comité de la planification.....	7
6.3.1 Évaluation des programmes d'études – Maîtrise en éducation (administration de l'éducation), Maîtrise en éducation (enseignement et enseignement-ressource) et Maîtrise ès arts (éducation).....	7
6.3.2 Évaluation des programmes – Maîtrise en orientation et Maîtrise ès arts en orientation.....	8
7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	9
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-240127.....	9
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-240127.....	9
9.1. Autres.....	9
10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-240305.....	10
10.1. Renouvellement du mandat de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales.....	10
10.2. Autres.....	10
11. AFFAIRES DÉCOULANT DU CEX-240403 (EXTRAORDINAIRE).....	10
11.1. Nominations.....	10
11.1.1 Poste de doyenne ou doyen de la Faculté des sciences de l'éducation.....	10
11.1.2 Poste de doyenne ou doyen de la Faculté des sciences.....	11
11.1.3 Poste de doyenne ou doyen des études du campus de Shippagan.....	12
11.2. Autres.....	12
12. RENOUELEMENT DU MANDAT DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE.....	12
13. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER.....	13
13.1. État d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie.....	13
14. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE.....	14
14.1. Adoption du budget 2024-2025.....	14
15. FORMATION PORTANT SUR L'ÉQUITÉ.....	16
16. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	17
16.1. Nominations aux comités du Conseil de l'Université.....	17
16.1.1 Nomination au Comité exécutif.....	17
16.1.2 Nomination au Comité d'audit.....	17
16.1.2.1 Nouveau membre (expert, non-employé de l'Université).....	17
16.2. Plan de travail 2023-2024.....	17
17. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT.....	17
18. RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT.....	18

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
19. SUIVI DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE	18
19.1. SAC-240202	18
19.2. SAC-240301	18
19.3. SAC-240405	18
20. AFFAIRES NOUVELLES	18
20.1. Destruction du fichier Excel comprenant les détails des votes électroniques.....	18
20.2. Remerciements	18
21. PROCHAINE RÉUNION	18
22. CLÔTURE	19
DOCUMENTS	20
Document A : Ordre du jour adopté	
Document B : Correspondance	
Document C : Rapport des Affaires professorales	
Document D : Rapport du Sous-comité de la planification	
Document E : Budget 2024-2025 – Université de Moncton	
Document F : Formation ÉDI-D – Sommaire	
Document G : Comité exécutif et Comité d’audit - attributions et composition	
Document H : Plan de travail 2023-2024 du Comité de gouvernance (mars 2024)	

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil de l'Université peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 30 : Le président du Conseil de l'Université souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Le président indique qu'en raison des intempéries, exceptionnellement, la réunion est en mode virtuel.

6.1 Reconnaissance des territoires autochtones

Le président procède à la reconnaissance des territoires ancestraux :

« L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqiyik, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »

6.2 Accueil des nouveaux membres

Le président souhaite la bienvenue à Alexandre Lévesque, nouveau président de la FÉCUM.

Sept personnes se sont excusées de la réunion, soit Isabelle Dasylyva-Gill, Abby Godin, Jonathan Landry, Mathieu Lemieux, Eddie Rutanga, Mireille Vautour et Terry Richardson.

Aboubaker Bensaad et Michel Couture sont nommés scrutateurs.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Une minute de silence est observée en mémoire des personnes suivantes décédées récemment :

M. Homère Girouard est décédé le 27 janvier. Professeur à la retraite de l'Université de Moncton, il a enseigné la comptabilité à la Faculté d'administration pour 22 ans.

L'honorable Brian Mulroney est décédé le 29 février. Monsieur Mulroney fut premier ministre du Canada de 1984 à 1993. Il est reconnu, entre autres, pour son leadership et ses contributions significatives, tant sur la scène nationale qu'internationale.

M. Louis Lapierre est décédé le 5 mars. Monsieur Lapierre fut à l'emploi de l'Université de Moncton pendant 30 ans. Il était professeur et chercheur en biologie et en environnement jusqu'à sa retraite.

M. Léonard Forest est décédé le 19 mars. Monsieur Forest était un grand pionnier du cinéma en Acadie. On l'a qualifié de cinéaste, réalisateur, producteur et poète. En 1992, l'Université de Moncton lui a attribué un doctorat honorifique en arts et lettres.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 28 mars 2024 avec accès au projet d'ordre du jour et aux documents de la réunion sur le portail numérique. Cette réunion est convoquée par le président du Conseil de l'Université, Denis Mallet.

Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que tout est en règle quant au droit de présence.

5. CORRESPONDANCE

Voir le Document B

La secrétaire générale présente les correspondances qui ont été récemment étudiées au Comité exécutif.

De l'Université du Troisième Âge de Caraquet

Une lettre de l'Université du Troisième Âge de Caraquet, adressée au président du Conseil de l'Université et datée du 2 février 2024, indique qu'elle appuie les démarches du Comité citoyen pour un nouveau nom.

Du Comité citoyen pour un nouveau nom – Demande la tenue d'une rencontre

La lettre datée du 26 février adressée au président du Conseil et au recteur et vice-chancelier de l'Université sollicite la tenue d'une rencontre afin d'échanger sur la proposition d'un processus d'engagement de la population dans une réflexion sur le changement de nom de l'Université.

Du président du Conseil de l'Université à la coprésidente du Comité citoyen pour un nouveau nom

La lettre datée du 27 mars est adressée à Mme Lise Ouellette. Celle-ci rappelle les décisions prises par le Conseil de l'Université relative à la dénomination de l'Université de Moncton, ainsi que le processus de consultation qui s'est tenu dans le cadre de l'exercice de la planification stratégique. La demande d'une rencontre de la part du Comité citoyen pour un nouveau nom n'est pas accordée.

Du Comité citoyen pour un nouveau nom – Réponse au président du Conseil de l'Université

La lettre datée du 2 avril ayant comme objet « Un appel au dialogue » est adressée au président du Conseil de l'Université ainsi qu'aux membres. Le Comité citoyen réitère sa demande pour une ouverture au dialogue et une participation de la communauté à une réflexion sur le nom de l'Université de Moncton.

Discussion portant sur la correspondance

Le président rappelle que le Conseil de l'Université a pris une décision sur le dossier de dénomination en décembre dernier à la suite du dépôt du rapport Chouinard-Basque. Il rappelle que le Conseil a décidé de ne pas poursuivre l'étude de la dénomination et que cette décision a été communiquée à la communauté universitaire et aux médias. Cette décision contenait plusieurs « considérants ».

Le président rappelle que le Conseil souhaite porter son attention sur la mise en œuvre de la planification stratégique. Il indique que l'exercice de la Stratégie a été fait à la suite de nombreuses consultations auprès des groupements universitaires et communautaires.

Le président indique que la mise en œuvre de la décision du mois de décembre diffère des objectifs du Comité citoyen pour un nouveau nom. Il est d'avis que les correspondances illustrent ce fait et puisque les positions respectives ne semblent pas réconciliables, la tenue d'une rencontre ne s'avère pas nécessaire.

Un gouverneur demande si la décision de ne pas tenir une rencontre relève du Comité exécutif ou du Conseil de l'Université.

Un gouverneur estime que la décision a été prise de ne pas poursuivre l'exercice de la dénomination et, à ce titre, le Comité exécutif a répondu de manière cohérente avec la décision du Conseil.

Le gouverneur ayant posé la question indique qu'il note que le Comité exécutif a pris la décision.

6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC)

R : 01-CDU-240406

Lacina Coulibaly, appuyé par François Daigle, propose :

« *Que le Conseil de l'Université reçoive les dossiers compris dans l'ordre du jour de consentement tels qu'ils ont été présentés.* »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6.1. OJC Procès-verbaux CEX-240305 et CEX-240403 (extraordinaire)

Les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif du 5 mars et du 3 avril sont reçus aux fins de discussion.

6.2. OJC Rapport des Affaires professorales

Voir le Document C

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et des dispositions prévues à l'article 87 des *Statuts et règlements*, et compte tenu des objectifs visés par cette politique et ces règlements, voici les recommandations présentées au Comité exécutif (CEX) et au Conseil de l'Université (CDU) aux fins de ratification :

Promotion et permanence

Conformément aux stipulations du paragraphe 25.39.04 ainsi qu'à celles de l'annexe « F » de la *Convention collective entre l'ABPPUM* et l'Université de Moncton, il est recommandé que la permanence et/ou la promotion soient attribuées aux personnes suivantes :

Campus de Moncton

Nom	Faculté/dép./secteur	Recommandation	Entrée en vigueur
Michelle CARDOSO	FSSSC - Kinésiologie et de loisir	Permanence/Agrégé	1 ^{er} juillet 2024
Denis LAJOIE	FSSSC Psychologie	Permanence/Agrégé	1 ^{er} juillet 2024
Isabelle LEBLANC	FASS – Études françaises	Permanence/Agrégé	1 ^{er} juillet 2024
Guillaume LÉPINE	FASS – Arts visuels	Permanence/Agrégé	1 ^{er} juillet 2024
Mathieu WADE	FASS – Sociologie et criminologie	Permanence/Agrégé	1 ^{er} juillet 2024
Thomas HODD	FASS – Anglais	Titulaire	1 ^{er} juillet 2024
Jalila JBILOU	FSSSC - Psychologie	Titulaire	1 ^{er} juillet 2024
Michel LÉGER	Éducation - DEPP	Titulaire	1 ^{er} juillet 2024

Nom	Faculté/dép./ secteur	Recommandation	Entrée en vigueur
Marie-Andrée PELLAND	FASS – Sociologie et criminologie	Titulaire	1 ^{er} juillet 2024
Leyla SALL	FASS – Sociologie et criminologie	Titulaire	1 ^{er} juillet 2024

ADOPTÉES

Sabbatique

En conformité avec les dispositions de l'article 27 de la *Convention collective entre l'ABPPUM (unité 1) et l'Université*, il est recommandé qu'une sabbatique soit attribuée à la personne suivante :

Nom	Faculté/dép./ secteur	Type	Durée	Dates	
				Début	Fin
Lynne Chantal BOUDREAU	Éducation - DESRH	A	1 an	1 ^{er} juillet 2024	30 juin 2025

ADOPTÉE

Nomination (faite par le VRER et le VRARH) pour information

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil de l'Université, anciennement le Conseil des gouverneurs (CGV-010922), et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs de cette politique, voici la nomination faite par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) et le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) :

Conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la *Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université*, le mandat de Marc Surette à titre de directeur adjoint du département de chimie et biochimie sera prolongé d'un an.

Nom	Faculté/dép./ secteur	Mandat	Durée	Dates	
				Début	Fin
Direction adjointe de département					
Marc Surette	Sciences – Chimie et biochimie	Prolongation	2 ans	1 ^{er} janv. 2024	31 déc. 2025

6.3. Rapport du Sous-comité de la planification

Voir le Document D

6.3.1 Évaluation des programmes d'études – Maîtrise en éducation (administration de l'éducation), Maîtrise en éducation (enseignement et enseignement-ressource) et Maîtrise ès arts (éducation)**Recommandation 1**

Que le Comité des études supérieures (CES) en éducation rende plus flexibles les programmes de maîtrise :

- a) En réduisant les préalables du cours *EDUC6017 Séminaire commun de maîtrise* de 27 à 6 crédits de niveau 6000 (M. Éd.);

- b) En permettant aux personnes étudiantes de choisir des cours de méthodologie parmi ceux offerts par d'autres unités (M. A.);
- c) En éliminant l'obligation de soumettre un texte d'intérêt et en le remplaçant par l'identification de trois superviseurs potentiels.

Recommandation 2

Que la faculté réalise un exercice de planification stratégique pour identifier les profils de compétence des futures embauches professorales en fonction des besoins actuels et futurs en enseignement et R-D-C en éducation.

Recommandation 3

Que le CES en éducation définisse les compétences attendues pour chacun des programmes en contexte de formation à distance et que cet exercice se fasse en collaboration avec les districts scolaires et le ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance (MEDPE).

Recommandation 4

Que le CES en éducation adopte une approche programme avec l'aide des profils de sortie pour chacun des programmes de maîtrise professionnels et de proposer un plan de cours cadre qui permettrait d'actualiser les contenus de cours et de faciliter l'adéquation entre les approches pédagogiques et l'atteinte des compétences.

Recommandation 5

Dans le cadre de la réforme des programmes de premier cycle en éducation, en utilisant l'approche programme en cours, que la Faculté des sciences de l'éducation enrichisse la composante R-D-C et en intégrant des activités d'initiation à la R-D-C dans les cours de premier cycle et dans les activités facultaires.

Recommandation 6

Que le CES en éducation, en collaboration avec le CRDE, formalise des partenariats avec le MEDPE, les districts scolaires et les écoles pour répondre aux besoins de formation et de recherche issus de la pratique.

Recommandation 7

Dans le cadre de l'approche programme, que le CES en éducation intègre davantage des considérations liées à l'EDI-D, à l'immigration et au recours et à l'impact des technologies.

6.3.2 Évaluation des programmes – Maîtrise en orientation et Maîtrise ès arts en orientation**Recommandation 1**

Que le Comité des études supérieures (CES) différencie clairement les objectifs et les contenus des deux programmes afin d'offrir une formation professionnelle avec stage, d'une part, et une formation en recherche avec thèse, d'autre part.

- a) Que le CES modifie la maîtrise en orientation afin de la transformer en maîtrise professionnelle en orientation de 45 crédits (33 cr. de cours et 12 cr. de stage, sans cours de recherche et sans mémoire) et que cet exercice se fasse en collaboration avec les districts scolaires et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE).
- b) Que le CES modifie la maîtrise ès arts en orientation afin de la transformer en programme de recherche de 36 crédits (21 cr. de thèse, 6 cr. de cours de méthodologie et 9 cr. de cours à option ORCO).

Recommandation 2

Que le CES modifie les conditions particulières d'admission en réduisant à 6 crédits au maximum les cours prérequis et en précisant les domaines spécifiques selon le programme.

Recommandation 3

Dans le cadre d'une approche par programme, que le CES valorise le profil des compétences du programme par une association plus étroite avec les contenus des cours en élaborant des résultats d'apprentissage par cours et par programme.

Recommandation 4

Que le CES assure la mise à jour des plans de cours et y intègre des contenus portant sur la santé mentale et les interventions auprès de populations plus vulnérables (ex. les populations immigrantes) ainsi que les recherches scientifiques en orientation.

Recommandation 5

Que le CES voit à la médiatisation des cours ORCO une fois que l'exercice de réduire le nombre de crédits offerts et d'arrimer les contenus de cours avec le profil des compétences sera réalisé afin que les programmes puissent s'offrir en ligne.

Recommandation 6

Que les membres du programme favorisent la recherche partenariale pour renforcer les liens avec le milieu de pratique en orientation au Nouveau-Brunswick.

Recommandation 7

Que le vice-doyen et président du CES supervise l'équipe pour la mise en œuvre des décisions du sous-comité de planification relatives aux programmes.

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A

R : 02-CDU-240406

Hélène Albert, appuyée par Mike Bannister, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte l'ordre du jour tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-240127**R : 03-CDU-240406**

Carole Boucher, appuyée par Nathalie Brideau, propose :

« Que le procès-verbal CDU-240127 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-240127**9.1. Autres**

Aucun point n'a été soulevé.

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-240305**10.1. Renouvellement du mandat de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales**Présentation du dossier

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le rapport final du Comité consultatif de sélection pour le renouvellement du mandat de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales.

Le VRER indique que le Comité s'est réuni à trois reprises. Le Comité a défini les modalités de la consultation, a analysé les résultats de la consultation et a préparé un questionnaire d'entrevue. L'entrevue a eu lieu le 14 février 2024.

Le Comité recommande le renouvellement du mandat pour une période de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2029.

Discussion

Le Conseil de l'Université note que le rôle de Mme Dawes dans la gestion de l'impact de la pandémie fut capital. De plus, son travail dans le dossier de la réforme des comités du Sénat académique et son travail en cours portant sur l'assurance de la qualité des programmes d'études et des services académiques sont remarquables.

R : 04-CDU-240406

Bruno Roy, appuyé par Denis Prud'homme, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte que le mandat d'**Elizabeth Dawes** à titre de vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales soit renouvelé pour cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2029. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

10.2. Autres

Aucun point n'est soulevé.

11. AFFAIRES DÉCOULANT DU CEX-240403 (EXTRAORDINAIRE)**11.1. Nominations****11.1.1. Poste de doyenne ou doyen de la Faculté des sciences de l'éducation**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) rappelle que la doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation, madame Marianne Cormier, terminera son deuxième mandat comme doyenne le 30 juin prochain.

À ce titre, un nouveau concours a été lancé au cours des derniers mois. Le VRER présente le rapport final du Comité consultatif de sélection pour le poste de doyenne ou doyen de la Faculté des sciences de l'éducation.

Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, un comité a été mis sur pied, a tenu quatre réunions au cours de la session, a étudié les candidatures reçues, a retenu un candidat pour l'entrevue, a organisé une consultation publique, a procédé à l'évaluation de l'ensemble du dossier et a formulé une recommandation.

Le Comité recommande la nomination de Mathieu Lang au poste de doyen de la Faculté des sciences de l'éducation pour un mandat de cinq ans.

Profil de M. Lang

Monsieur Lang détient un doctorat en philosophie (2010) et une maîtrise en philosophie (2006) de l'Université Laval, une maîtrise en philosophie de l'Université de Poitiers (2001) et un baccalauréat ès arts multidisciplinaire de l'Université de Moncton (2000). Au campus de Moncton, il est professeur à la Faculté des sciences de l'éducation depuis 2004. Notons qu'il agit à titre de directeur du Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie depuis juillet 2023 et qu'il est le leader de la Stratégie *Cap sur l'avenir* depuis 2021.

Discussion

Un gouverneur note que plusieurs candidatures ont été reçues et qu'une seule répondait à tous les critères. Le gouverneur demande s'il est essentiel que la candidate ou le candidat satisfasse à tous les critères.

Le VRER indique qu'il y a des exigences essentielles, notamment l'obligation d'être titulaire d'un Ph. D. L'expérience en milieu universitaire, le dossier de recherche, la qualité de l'enseignement sont également des exigences essentielles.

Le VRER ajoute que les autres candidatures n'avaient pas la formation requise ou le critère de résidence permanente. Il rappelle que le concours fut ouvert au public.

R : 05-CDU-240406

Hélène Albert, appuyée par Sébastien Dupuis, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Mathieu Lang** comme doyen de la Faculté des sciences de l'éducation pour un mandat de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2029. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

11.1.2. Poste de doyenne ou doyen de la Faculté des sciences

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le rapport final du Comité consultatif de sélection pour le poste de doyenne ou doyen de la Faculté des sciences.

Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, un comité a été mis sur pied, a tenu quatre réunions au cours de la session, a étudié les candidatures reçues, a retenu une candidate pour l'entrevue, a organisé une consultation publique, a procédé à l'étude de l'ensemble du dossier et a formulé une recommandation.

Le Comité recommande la nomination de Céline Surette au poste de doyenne de la Faculté des sciences pour un mandat de cinq ans. Elle prendra la relève de monsieur Pandurang Ashrit qui est en poste depuis sept ans.

Profil de Mme Surette

Mme Surette détient un doctorat en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal (2005), une maîtrise en études de l'environnement de l'Université de Moncton (1999) et un baccalauréat ès sciences (chimie) de l'Université de Moncton (1997). Au campus de Moncton, elle est professeure à la Faculté des sciences depuis 2003. Notons qu'elle agit à titre de directrice du Département de chimie et biochimie depuis 2019 et qu'elle a été directrice du programme de la maîtrise en études de l'environnement de 2011 à 2017.

R : 06-CDU-240406

Isabelle Paulin, appuyée par Nathalie Brideau, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Céline Surette** comme doyenne de la Faculté des sciences pour un mandat de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2029. »*

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

11.1.3. Poste de doyenne ou doyen des études du campus de Shippagan

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le rapport final du Comité consultatif de sélection pour le poste de doyenne ou doyen des études du campus de Shippagan.

Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, un comité a été mis sur pied, a tenu quatre réunions au cours de la session, a étudié les candidatures reçues, a retenu une candidate pour l'entrevue, a organisé une consultation publique, a procédé à l'évaluation de l'ensemble du dossier et a formulé une recommandation.

Le Comité recommande la nomination de Mireille Demers au poste de doyenne des études du campus de Shippagan pour un mandat de cinq ans.

Profil de Mme Demers

Mme Mireille Demers détient un doctorat en psychologie de l'Université de Moncton (2016), une maîtrise en psychologie industrielle et organisationnelle de l'Université de Nottingham (UK) (2012) et un baccalauréat spécialisé en psychologie de l'Université de Moncton (2011). Au campus de Shippagan, elle est professeure au secteur Administration, Arts et Sciences humaines depuis 2016. Notons qu'elle fut chef de secteur de 2021 à 2023. Mme Demers intervient régulièrement comme consultante, formatrice et conférencière en psychologie industrielle et organisationnelle.

R : 07-CDU-240406

Carole Boucher, appuyée par Isabelle Paulin, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Mireille Demers** comme doyenne des études du campus de Shippagan pour un mandat de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2029. »*

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

11.2. Autres

Le président remercie les membres des comités consultatifs de sélection pour leur travail dans les divers dossiers.

12. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Note : Gilles Roy déclare un conflit d'intérêts et quitte la salle.

Le recteur et vice-chancelier présente le rapport final du Comité consultatif de sélection pour le renouvellement du mandat du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, monsieur Gilles Roy.

Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, un comité a été mis sur pied le 19 janvier 2024, a tenu deux réunions au cours de la session, a étudié le dossier de M. Roy, a organisé une consultation publique, a tenu une entrevue de 75 minutes, a procédé à l'évaluation de l'ensemble du dossier et a formulé une recommandation.

Le Comité recommande le renouvellement de M. Roy pour un mandat de cinq ans.

R : 08-CDU-240406

Hélène Albert, appuyée par Lacina Coulibaly, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte le renouvellement du mandat de **Gilles Roy** au poste de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2029. »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

13. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

13.1. État d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie

Invité : Mathieu Lang

Présentation de M. Lang

À l'aide d'une présentation PowerPoint, Mathieu Lang présente l'état d'avancement des travaux liés à la mise en œuvre de la Stratégie.

Il rappelle que le projet transversal « Réinventer le réseau » a fait l'objet d'une tournée du recteur dans les campus et les facultés de l'Université au cours des dernières semaines. Le recteur a souligné l'importance de s'inscrire, en tant qu'unité académique, dans les orientations réseau de l'institution. Essentiellement, les unités doivent s'inscrire en rapport avec le projet transversal, doivent développer un plan stratégique en lien avec ce projet, et doivent développer la signature UMoncton.

La prochaine étape sera une tournée auprès des unités administratives. M. Lang indique que l'adaptation de l'organigramme est prévue.

M. Lang présente le profil de trois nouvelles employées qui ont été embauchées pour coordonner les efforts liés à la mise en œuvre de la Stratégie. Les personnes qui occupent ces postes sont Hinde Kheroua, coordonnatrice des projets de la Stratégie, Sabrina Sergoua, conseillère en développement et efficacité organisationnelle, et Lise Mazerolle, chargée de rédaction.

En termes de bilan, notons les pourcentages suivants :

Chantiers stratégiques	Actions	Pourcentage d'avancement
Milieu de vie	16 actions	20 %
Talents	8 actions	15 %
Enseignement et RDC	25 actions	25 %
Communautés	10 actions	15 %
Leadership organisationnel	16 actions	30 %

En termes d'actions prioritaires en cours, notons les suivantes :

- Révision des programmes de bourses
- État des lieux des fonctions RH
- Marque Employeur
- Système informatisé RH et paie
- Politique d'évaluation des compétences
- Signature UMoncton sur la créativité et l'engagement
- Cadre d'assurance de la qualité des programmes
- Registre des principaux partenaires
- Mise sur pied d'un bureau de gestion de projets

Discussion du Conseil

Le recteur et vice-chancelier indique que de nouveaux outils sont en développement pour suivre de près l'avancement des travaux. Il indique qu'une équipe de travail a été mise sur pied, soit l'Équipe de la mise en œuvre de la Stratégie (EDMOS). Celle est composée de 10 cocapitaines qui veillent sur l'avancement des travaux.

Le président rappelle que la mise en œuvre d'une stratégie est importante pour apporter des changements. Il manifeste sa satisfaction et félicite les équipes de travail.

Le travail se poursuit.

Présentation du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier fait le point sur le dossier du plafonnement des permis d'études. Il indique être satisfait de l'allocation (des lettres d'attestation) qui fut annoncée pour l'Université de Moncton. Il indique que des ajustements ont été apportés afin de tenir compte des taux de conversion pour les milieux francophones.

Malgré ces nouvelles encourageantes, il y a des incertitudes en termes de taux de conversion d'admissions en inscriptions. Une veille importante est assurée sur ce dossier.

R : 09-CDU-240406

Denise Frenette, appuyée par Nathalie Brideau, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

14. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE**14.1. Adoption du budget 2024-2025**

Invitée : Ginette Thériault, directrice du Service des finances
Voir le Document E

Présentation PowerPoint du VRARH

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, VRARH, rappelle les grands principes directeurs qui doivent être respectés dans la préparation du budget 2024-2025. Il indique que les investissements pour la réalisation de projets phares du plan opérationnel institutionnel de la Stratégie *Cap sur l'avenir 2023-2028* sont prioritaires. Par ailleurs, le développement de la *signature UMoncton* et le développement du *Plan d'action climatique* sont aussi prioritaires.

Le VRARH explique que bien que les inscriptions soient à la hausse depuis trois ans, il y a des incertitudes importantes par rapport à l'avenir, notamment en raison de l'annonce d'un plafond des permis d'études à l'international, l'inflation et le taux d'intérêt.

À titre d'information, le nombre de personnes inscrites à l'Université de Moncton est de 5 323 en 2023, une augmentation de plus de 7 % comparativement à 2022.

Le VRARH présente plusieurs tableaux sur les sources de financement notant que les subventions provinciales et les droits de scolarité sont les sources de revenus principales de l'Université.

Au sujet des régimes de pension, le déficit de continuité s'élève à 6,6 M\$ pour le corps professoral et 7,7 M\$ pour le soutien administratif. Ces dépenses doivent être prévues dans le budget. À noter que lorsque le ratio de capitalisation dépassera 100 %,

l'Université pourra arrêter les paiements spéciaux. Les deux régimes se situent présentement au-dessus de 95 %.

Au sujet des infrastructures, le VRARH indique qu'un montant d'environ 136,5 M\$ est recommandé sur les 10 prochaines années pour assurer le maintien des immeubles.

Le VRARH présente les paramètres généraux du budget. On note une augmentation des subventions provinciales de 2,6 % et une augmentation des frais de scolarité de 3,0 %. Il faut prévoir une diminution dans les inscriptions en raison de l'international.

Sommaire du budget 2024-2025

Le VRARH présente un sommaire du budget 2024-2025. Le tableau suivant résume les grandes lignes du budget général.

	UMCE	UMCM	UMCS	Total
Revenus	17 674 000	111 207 000	16 334 000	145 215 000
Dépenses	16 540 000	110 983 000	16 188 000	143 711 000
Surplus	1 134 000	224 000	146 000	1 504 000

Le tableau ci-dessous présente les grandes lignes du budget des entreprises auxiliaires.

	UMCE	UMCM	UMCS	Total
Revenus	796 000	8 533 000	819 000	10 148 000
Dépenses	744 000	8 073 000	977 000	9 794 000
Surplus	52 000	460 000	(158 000)	354 000

Faits saillants du budget proposé :

- Le budget pour l'ensemble de l'Université comprend un surplus de 1,5 M\$.
- Le budget prévoit une augmentation de 2,6 % de la subvention provinciale non restreinte.
- Le budget est préparé en fonction d'une diminution des inscriptions internationales en raison de l'incertitude créée par le plafond des permis d'études.
- Les droits de scolarité pour l'ensemble de la population étudiante augmentent de 3,0 %.
- Légère augmentation au niveau des surplus des entreprises auxiliaires.
- Augmentation dans les services aux personnes étudiantes.
- Investissements dans le maintien du patrimoine et en fonction de l'augmentation des coûts de fonctionnement.
- La contribution supplémentaire occasionnée par le déficit de continuité aux régimes de pension est estimée à environ 6,2 M\$.

Discussion

Le Conseil discute des revenus liés aux inscriptions internationales. L'incertitude est réelle, malgré des nouvelles encourageantes au niveau du nombre de permis prévus pour l'Université. Le VRARH indique qu'il ne faut pas prévoir une augmentation, mais plutôt espérer un maintien dans les inscriptions internationales. Selon lui, une diminution dans les inscriptions est un scénario réaliste.

Le Conseil note que de nouvelles stratégies sont en place pour sécuriser les inscriptions internationales, notamment des mesures en lien avec le dépôt d'une somme d'argent importante. Un gouverneur demande quel est l'impact de ces changements. Le VRARH indique que ces mesures sont mises en place par l'IRCC afin d'assurer que les étudiantes et les étudiants ont un financement adéquat pour leurs études au Canada.

Le Conseil note la décroissance dans les inscriptions canadiennes et discute des stratégies de recrutement pour les augmenter. Au Nouveau-Brunswick, les recruteurs sont très actifs, malgré une compétition accrue du Québec et de l'Ontario. Le recteur et vice-chancelier indique qu'il veut travailler avec les doyennes et les doyens pour bien saisir les réalités sur le terrain et voir comment l'on peut améliorer la situation.

Le recteur et vice-chancelier explique que l'application stricte des politiques gouvernementales du Québec empêche les agentes et les agents recruteurs du Nouveau-Brunswick d'entrer dans les écoles de la province pour faire du recrutement. Cela dit, les écoles francophones du Nouveau-Brunswick accueillent les agentes et les agents du Québec et de l'Ontario.

Un gouverneur rappelle que le coût de la vie est important et que les personnes étudiantes travaillent à temps partiel, voire à temps plein, pour subvenir aux besoins. L'augmentation des droits de scolarité peut – si elle n'est pas bien gérée – avoir un effet dissuasif sur les inscriptions étudiantes. Sur ce point, le VRARH indique que la réalité économique est également vécue à l'Université. Il rappelle que les droits de scolarité à l'Université de Moncton figurent parmi les plus bas au pays. Par ailleurs, l'Université tente de bonifier ses programmes de bourses et développer ses programmes d'appui.

Le Conseil discute des programmes de bourses dans d'autres universités qui ont des moyens financiers plus importants. On note qu'il y a des programmes spécifiques, notamment en sciences infirmières, qui sont bénéfiques non seulement pour les personnes étudiantes de ces universités, mais pour la société globalement. Le VRARH rappelle que l'une des actions de la Stratégie est de réviser le programme de bourses.

Le Conseil discute également des projets de résidences. Le gouvernement fédéral a annoncé des financements récemment. On demande si l'Université en profitera. Le VRARH indique que des demandes ont été faites.

En terminant, le président indique que le budget est serré et qu'il faut bien gérer en tenant des obligations futures. Il rappelle que la maintenance des infrastructures est importante et qu'il y a des obligations en lien avec les objectifs environnementaux.

R : 10-CDU-240406

Mike Bannister, appuyé par Daniel Goguen, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte le budget 2024-2025 de l'Université de Moncton tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R10

Pour : 15

Contre : 2

ADOPTÉE

15. FORMATION PORTANT SUR L'ÉQUITÉ

Invitée : Nathalie Namukoma Salibaya, conseillère en ÉDI-D

Voir le Document F

Le Conseil de l'Université accueille Mme Nathalie Namukoma Salibaya, conseillère en ÉDI-D depuis 2021.

À l'aide d'une présentation PowerPoint intitulée « Équité, Diversité, Inclusion et Décolonisation : Principes et processus d'application dans la gouvernance universitaire », madame Salibaya présente les concepts clefs en ÉDI-D. Elle présente également des pratiques exemplaires pour promouvoir une gouvernance qui respecte les concepts.

La présentation est déposée sur DiliTrust pour les membres du Conseil de l'Université.

16. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

16.1. Nominations aux comités du Conseil de l'Université

Voir le document G

16.1.1. Nomination au Comité exécutif

R : 11-CDU-240406

Denis Prud'homme, appuyé par Diane Carey, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **François Daigle** comme membre du Comité exécutif pour un premier mandat de trois ans. »*

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

16.1.2. Nomination au Comité d'audit

16.1.2.1 Nouveau membre (expert, non-employé de l'Université)

Le président du Comité de gouvernance présente la candidature de M. Mathieu Ouellette. M. Ouellette est un conseiller en finance à l'emploi de BMO. Il possède une expertise en placements. Sa candidature est recommandée comme membre expert du Comité d'audit.

R : 12-CDU-240406

François Daigle, appuyé par Denise Frenette, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Mathieu Ouellette** comme membre expert du Comité d'audit pour un premier mandat de trois ans. »*

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

16.2. Plan de travail 2023-2024

Voir le document H

Le président du Comité de gouvernance rappelle que divers projets de mises à jour des politiques institutionnelles sont en cours, notamment la politique d'équité et la politique portant sur la violence à caractère sexuel.

Aucune question n'est soulevée.

17. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Daniel Goguen, membre du Comité de placement, présente le résumé de la réunion du Comité du 20 février 2024. Lors de cette rencontre, le Comité a accueilli certains gestionnaires, notamment Placements Louisbourg, Northcape, PH&N et Mawer. Les gestionnaires ont présenté le bilan des dernières années et les prévisions pour l'année 2024.

Par ailleurs, la firme Mercer a présenté les rendements au 31 décembre 2023. On note que les marchés financiers ont bien performé en 2023, surtout les marchés d'actions.

Notons que le Fonds de dotation a connu une meilleure performance que l'indice de référence. En revanche, les régimes de pension ont connu une performance en dessous de leur indice de référence.

Enfin, le Comité a discuté du modèle de gestion déléguée (OCIO). Ces discussions se poursuivent présentement.

Aucune question n'est soulevée.

18. RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT

Gabriel Cormier, VRARH, explique que le Comité d'audit s'est réuni le 18 mars dernier afin d'examiner la stratégie d'audit des états financiers se terminant 30 avril 2024. La stratégie sera menée par Grant Thornton.

Par ailleurs, le Comité a approuvé le mandat d'audit pour les systèmes des salaires. Un appel d'offres public sera lancé au plus tard en mai 2024 avec une date d'exécution en septembre 2024. Le rapport final sera déposé en janvier 2025 et un compte rendu au Comité est prévu en mars 2025.

Enfin, le VRARH rappelle que le travail se poursuit dans la mise en œuvre des recommandations de l'audit portant sur le système des revenus, recevables et encaissements ainsi que dans le dossier de la gestion des risques.

19. SUIVI DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE**19.1. SAC-240202**

Aucune question n'est soulevée.

19.2. SAC-240301

Aucune question n'est soulevée.

19.3. SAC-240405

Aucune question n'est soulevée.

20. AFFAIRES NOUVELLES**20.1. Destruction du fichier Excel comprenant les détails des votes électroniques**

R : 13-CDU-240406

François Daigle, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte que les fichiers Excel comprenant les détails des votes soient détruits. »

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

20.2. Remerciements

Le président remercie Abby Godin et Mathis Joly pour leur contribution au Conseil de l'Université.

Il remercie également toutes et tous pour leur participation à la rencontre.

21. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Conseil de l'Université aura lieu le samedi 15 juin à 8 h 30, en présentiel, au campus de Shippagan.

22. CLÔTURE

La réunion se termine à 13 h 45.



Lynne Castonguay
Secrétaire générale

DOCUMENTS

Conseil de l' Université • CDU-240406

